

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Voici la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux obligations des fonctionnaires de la Direction de l'Urbanisme de Limoges Métropole.

Tout le délibération du conseil communautaire du 27 octobre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Voici la délibération relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Il s'agit d'un document relatif à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession funéraire - 885_2

1 DOCUMENT - Publié le 17 Octobre 2024

 DEC_FUNER_885_2_ATTRIBUTION_CONCESSION-1.pdf
(.pdf, 350,3 Ko)

 TÉLÉCHARGER